



## DÉLÉGATION DU DROIT DE DESTRUCTION DES ANIMAUX CLASSÉS « NUISIBLES »

Nous soussignés, Madame, Monsieur, détenteurs du droit de destruction (propriétaire-possesseur ou fermier) des animaux classés nuisibles sur nos parcelles situées sur la commune de .....

### 1-Piégeurs :

Déléguons ce droit pour procéder à la destruction des animaux nuisibles par piégeage à Mme, M : .....

Piégeur agréé sous le N°: .....

### 2-Gardes chasse particuliers:

Déléguons ce droit pour procéder à la destruction à tir des animaux nuisibles à Mme, M : .....

Garde particulier commissionné sur l'ACCA ou CP de .....

### 3-Présidents ACCA :

Déléguons ce droit pour procéder à la destruction à tir des animaux nuisibles à Mme, M : ..... Président de l'ACCA de .....

Représentant des 10 tireurs nommés annuellement par arrêté préfectoral.

### 4-Tireurs procédant à la destruction :

Déléguons ce droit pour procéder à la destruction à tir des animaux nuisibles à Mme, M : .....

Maximum trois personnes nommées (ou 2 personnes et le propriétaire).

**Cette délégation est valable pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le détenteur du droit de destruction s'engage à informer le délégataire de toutes modifications concernant le ou les parcelles mentionnées ci-dessus (vente, location ou fermage).**

Nom et prénom du détenteur du droit de destruction	Noter : propriétaire, locataire ou fermier	Date	Emargement



